



AEC | Sténographie judiciaire (LCE.16)

Langage sténographique I

Code: 310-LS1-AG

Durée : 75 heures

Unités : 2,66

Ce cours d'introduction au langage sténographique permet à l'étudiant de s'initier au langage sténographique de base en identifiant notamment les touches associées aux sons, en traduisant les notes sténographiques en français et en effectuant la lecture d'un texte de sténogrammes.

Saisie de parole en sténotypie numérique I

Code: 310-SN1-AG

Durée : 75 heures

Unités : 3

Par le biais de ce cours, l'étudiant est amené à saisir à la sténotypie les sténogrammes du langage sténographique de base et à utiliser les différents outils rendant possible la saisie de la parole en temps réel.

Fonctions de travail

Code: 310-FTR-AG

Durée : 60 heures

Unités : 2

Dans le cadre de ce cours d'introduction à la profession et au programme d'études, l'étudiant est initié à la pratique professionnelle du sténographe, aux conditions de pratique du travailleur autonome, aux savoir-être professionnels clés et aux notions de base de la comptabilité. De plus, l'étudiant est amené à appliquer la démarche de gestion des mandats et à reconnaître les outils de communication essentiels à la pratique professionnelle.

Langage sténographique II

Code: 310-LS2-AG

Durée : 75 heures

Unités : 2,66

Ce cours permet à l'étudiant de s'initier au langage sténographique de base en utilisant des combinaisons complexes composées de plusieurs touches, en traduisant les notes sténographiques en français et en effectuant la lecture d'un texte de sténogrammes.

Saisie de parole en sténotypie numérique II

Code: 310-SN2-AG

Durée : 75 heures

Unités : 3

Dans ce cours, l'étudiant est amené à saisir à la sténotypie les sténogrammes complexes du langage sténographique et à utiliser les différents outils rendant possible la saisie de la parole en temps réel.

Rédaction professionnelle I

Code: 310-RP1-AG

Durée : 45 heures

Unités : 1,33

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant est amené à développer des outils afin de reconnaître les difficultés de la langue française écrite et à réviser ses acquis quant aux principales règles grammaticales, syntaxiques et orthographiques.

Vitesse croissante I

Code: 310-VT1-AG

Durée : 45 heures

Unités : 1,33

Par le biais de ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie très lente, soit 60 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Vitesse croissante II

Code: 310-VT2-AG

Durée : 45 heures

Unités : 1,33

Dans ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie très lente, soit 80 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Rédaction professionnelle II

Code: 310-RP2-AG

Durée : 60 heures

Unités : 1,66

Ce cours permet à l'étudiant de s'initier aux différents contextes de communication en sténographie judiciaire et perfectionne ses techniques rédactionnelles, notamment en révisant les principales règles de ponctuation.

Littératie numérique

Code: 310-LNU-AG

Durée : 45 heures

Unités : 1,33

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant utilise les principaux outils technologiques nécessaires à la pratique professionnelle d'un sténographe officiel, identifie les enjeux éthiques relatifs à l'utilisation des technologies de l'information et des communications, effectue des recherches internet et à organise son espace de travail numérique.

Vitesse croissante III

Code: 310-VT3-AG

Durée : 75 heures

Unités : 3

Par le biais de ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie lente, soit 100 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Vitesse croissante IV

Code: 310-VT4-AG
Durée : 75 heures
Unités : 3

Dans ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie lente, soit 120 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Transcription de communications publiques

Code: 310-TCP-AG
Durée : 60 heures
Unités : 2

Dans ce premier cours de transcription, l'étudiant est amené à utiliser le logiciel de sténotypie, à appliquer les normes de présentation, à construire des gabarits de transcription et à personnaliser ses outils professionnels et organisationnels afin d'assurer l'efficacité de son travail.

Charge d'officier

Code: 310-CFF-AG
Durée : 45 heures
Unités : 1,33

Ce cours présente les droits, les devoirs et les obligations de même que les considérations éthiques et déontologiques du sténographe officiel en contexte judiciaire. L'étudiant est amené à reconnaître la fonction de sténographe officiel dans les systèmes judiciaires québécois et canadien.

Vitesse croissante V

Code: 310-VT5-AG
Durée : 75 heures
Unités : 3

Par le biais de ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie modérée, soit 140 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Vitesse croissante VI

Code: 310-VT6-AG
Durée : 75 heures
Unités : 3

Dans ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie modérée, soit 160 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Transcription de communications judiciaires I

Code: 310-CJ1-AG
Durée : 75 heures
Unités : 2,66

Dans ce cours, l'étudiant est amené à distinguer les caractéristiques des différents types de transcriptions en contexte judiciaire, qu'elles soient hors cour ou en présence d'un tribunal. En fonction du contexte, il transcrit le contenu de l'audience et applique les normes de présentation en vigueur.

Vitesse croissante VII

Code: 310-VT7-AG

Durée : 75 heures

Unités : 3

Par le biais de ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie normale, soit 180 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Vitesse croissante VIII

Code: 310-VT8-AG

Durée : 75 heures

Unités : 3

Dans ce cours, l'étudiant est amené à saisir avec une précision d'au moins 80 % la parole à la sténotypie numérique en acquérant une vitesse de saisie normale, soit 200 mots par minute, dans le respect des règles de la grammaire de la phrase et des normes d'édition.

Transcription de communications judiciaires II

Code: 310-CJ2-AG

Durée : 75 heures

Unités : 2,66

Dans le cadre de ce cours, l'étudiant résout des problèmes de transcription liés aux phénomènes phonologiques de la langue orale dans le contexte de communication judiciaire. Il aborde ensuite la question de la prise en charge d'un mandat de transcription d'interrogatoire hors cour et est amené à gérer celui-ci en tenant compte à la fois des relations avec les clients et de sa fonction d'officier de justice de la Cour supérieure.